



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements et compétitions à partir du 10 août 2020 **Schutzkonzept für Training und Wettkämpfe ab 10. August 2020**

Nouvelles conditions cadres

À partir du 6 juin 2020, l'organisation des compétitions, des entraînements et des matchs sera à nouveau autorisée dans chaque sport - sous réserve du respect des concepts de protection spécifiques aux clubs. Dans les activités sportives qui, comme le football, nécessitent un contact physique rapproché et quasiment constant, les entraînements et les matchs doivent être organisés de manière à ce qu'ils se déroulent exclusivement en groupes définis, avec une liste de présence correspondante. Dans ce contexte, on estime qu'un contact est considéré comme rapproché lorsqu'il est prolongé (>15 minutes) ou répété avec une distance de protection inférieure à deux mètres.

Les six principes suivants doivent être respectés lors des entraînements et des matchs :

1. S'entraîner et participer à des matchs qu'en l'absence de symptômes

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux entraînements ainsi qu'aux matchs et ne peuvent pas non plus être présentes en tant que spectateurs. Elles doivent rester à la maison ou se placer en isolement si telle est la procédure requise par le médecin traitant.

2. Vestiaires (Entrainement / Compétition)

Les vestiaires ont une capacité réduite en raison de l'obligation de respecter une distance de 1.50 m entre les joueurs. Le nombre maximal de joueurs autorisés à se trouver en même temps dans le vestiaire figure sur chaque porte d'entrée. Pour les entraînements, les vestiaires restent fermés pour les équipes suivantes Juniors D, Juniors E, Juniors F, Juniors G. Les autres équipes peuvent utiliser les vestiaires et les douches si nécessaires. Pour les compétitions (championnats ou tournois), les vestiaires sont ouverts afin que les équipes puissent revêtir leur équipement. La théorie de match peut avoir lieu dans le vestiaire uniquement si le nombre de joueurs maximal autorisé est respecté. Lors des compétitions, le shake-hand est interdit avant et après les matchs. Après la compétition l'accès à la douche est autorisé mais pas obligatoire. Dans la situation actuelle, le club respectera la volonté du joueur adulte ou des parents.

3. Garder la distance

À l'arrivée, ainsi qu'à l'entrée des installations sportives, dans le vestiaire, lors des théories, en tant que spectateur, sous la douche, après un entraînement ou un match, à la sortie des installations - dans toutes ces situations et celles qui s'y apparentent, il faut toujours maintenir une distance de deux mètres et continuer à éviter les traditionnelles poignées de main et shake-hand. Le contact physique est à nouveau autorisé uniquement lors de l'entraînement ou du match. Un minimum de 10 m² d'espace d'entraînement doit être disponible par personne. Le terrain principal de la Champagne fait 100m x 64m ce qui représente 6'400m². Nous fixons à 64 personnes le nombre maximal de joueurs sur le terrain en même temps.

4. Se laver soigneusement les mains

Se laver les mains joue un rôle crucial dans la propagation du virus. Si vous vous lavez soigneusement les mains avec du savon avant et après l'entraînement ou le match, vous vous protégez et protégez votre entourage.

5. Limiter le nombre de personnes présentes

Au maximum 300 personnes (joueurs, entraîneurs, arbitres, staff, spectateurs, etc.) sont autorisées à se trouver simultanément sur l'installation sportive. Au moins 4 m² de surface accessible doivent être prévus pour chaque spectateur. Le flux de personnes (par exemple à l'entrée et à la sortie des zones réservées au public) doit être dirigé de manière à maintenir une distance de 1 mètre cinquante entre chaque personne.



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements et compétitions à partir du 10 août 2020 **Schutzkonzept für Training und Wettkämpfe ab 10. August 2020**

6. Tenir des listes de présence

À la demande des autorités, les contacts rapprochés entre les personnes doivent être listés et conservés durant 14 jours. Ainsi, dans le cas où une personne venait à être diagnostiquée positive au coronavirus, cette traçabilité permet de retrouver rapidement tout individu ayant eu un contact avec la personne infectée. De par ce fait, il est possible de stopper la propagation éventuelle du virus au sein du club et des équipes. Le club se doit donc de disposer de listes complètes et quotidiennes de toutes les personnes présentes (joueurs, entraîneurs, arbitres, staff, spectateurs)

Pour les personnes directement impliquées lors des entraînements ou des matchs, tels que joueurs, entraîneurs, arbitres et staff, ce sont les entraîneurs eux-mêmes qui sont responsables de référencer les listes de présences (via un formulaire papier, via l'application Clubcorner ou via l'application Sportdb).

Lors des entraînements et/ou des matchs, une liste des spectateurs sera tenue à l'entrée du stade. Le responsable de cette liste sera désigné au cas par cas par le délégué au coronavirus.

7. Désignation du délégué au coronavirus du club

Le délégué au coronavirus est le président du club : Joël Vuillaume. Si vous avez des questions, veuillez le contacter directement (Tél. +41 76 370 92 77).

Version : 10 août 2020

Auteur : Vuillaume Joël, Président, FC Azzurri Bienne

FC Azzurri Bienne

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Joël Vuillaume".

Joël Vuillaume



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Biel/Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements et compétitions à partir du 10 août 2020 **Schutzkonzept für Training und Wettkämpfe ab 10. August 2020**

Neue Rahmenbedingungen

Ab dem 6. Juni 2020 wird die Durchführung von Wettbewerben, Trainings und Spielen in jeder Sportart wieder erlaubt sein - vorbehaltlich der Einhaltung vereinsspezifischer Schutzkonzepte. Bei sportlichen Aktivitäten, die wie der Fussball engen und fast ständigen Körperkontakt erfordern, müssen Training und Spiele so organisiert werden, dass sie ausschliesslich in definierten Gruppen mit entsprechender Anwesenheitsliste stattfinden. In diesem Zusammenhang gilt ein Kontakt als eng, wenn er verlängert (>15 Minuten) oder mit einem Schutzabstand von weniger als zwei Metern wiederholt wird.

Die folgenden sechs Grundsätze müssen beim Training und bei Spielen beachtet werden:

1. Nur bei fehlenden Symptomen trainieren und an Spielen teilnehmen. 2.

Personen mit Krankheitssymptomen dürfen NICHT an Trainingseinheiten und Spielen teilnehmen und dürfen nicht als Zuschauer anwesend sein. Sie müssen zu Hause bleiben oder isoliert werden und das Verfahren mit ihrem behandelnden Arzt besprechen.

2. Garderoben (Training / Wettbewerb)

Die Garderoben haben eine reduzierte Kapazität, da zwischen den Spielern ein Abstand von 1,50 m eingehalten werden muss. Jede Garderobe hat an der Eingangstür die maximale Anzahl von Spielern, die sich gleichzeitig in der Garderobe aufhalten. Für das Training bleiben die Garderoben für die folgenden Mannschaften Junioren D, Junioren E, Junioren F, Junioren G geschlossen. Die anderen Mannschaften können die Garderoben und Duschen bei Bedarf benutzen. Für Wettbewerbe (Meisterschaften oder Turniere) sind die Garderoben offen, so dass die Mannschaften die Vereinsausrüstung benutzen können. Die Spieltheorie kann nur in der Garderobe gespielt werden, wenn sie die maximale Anzahl von Spielern respektiert. Während der Wettbewerbe ist vor und nach den Spielen Checkhand verboten. Nach dem Wettkampf ist der Zugang zur Dusche erlaubt, aber nicht obligatorisch. Der Klub respektiert den Willen jedes Spielers, falls er erwachsen ist, oder der Eltern in der aktuellen Situation.

3. Den Abstand einhalten

Bei der Ankunft, aber auch am Eingang zu den Sportanlagen, in der Umkleidekabine, während der Theoriestunden, als Zuschauer, unter der Dusche, nach einer Trainingseinheit oder einem Spiel, beim Verlassen der Anlagen - in all diesen Situationen und den damit zusammenhängenden Situationen müssen Sie stets einen Abstand von zwei Metern einhalten und weiterhin die traditionellen Händedrücke und Check-Handshakes vermeiden. Körperkontakt ist nur während des Trainings oder eines Spiels wieder erlaubt. Pro Person müssen mindestens 10 m² Schulungsraum zur Verfügung stehen. Das Hauptfeld von La Champagne ist 100m x 64m, was 6'400m² entspricht. Wir haben die maximale Anzahl der Spieler auf dem Spielfeld auf 64 festgelegt.

4. Waschen Sie sich gründlich die Hände

Das Händewaschen spielt für die Hygiene eine entscheidende Rolle. Wenn Sie sich vor und nach dem Training oder einem Spiel gründlich die Hände mit Seife waschen, schützen Sie sich und Ihre Mitmenschen.

5. Beschränken Sie die Anzahl der Anwesenden

Auf der Sportanlage können maximal 300 Personen (Spieler, Trainer, Schiedsrichter, Personal, Zuschauer usw.) anwesend sein. Für jeden Zuschauer müssen mindestens 4 m² zugängliche Fläche zur Verfügung stehen. Der Personenstrom (z.B. am Ein- und Ausgang von öffentlichen Bereichen) muss so gelenkt werden, dass zwischen den Besuchern ein Abstand von 1,5 Metern eingehalten wird.



FC AZZURRI BIENNE

Terreno di sport e sede « La Champagne » / Casella postale 418 / 2501 Bienne

IBAN: CH55 0900 0000 2501 2888 5 / www.fcazzurribienne.ch

Concept de protection pour les entraînements et compétitions à partir du 10 août 2020 **Schutzkonzept für Training und Wettkämpfe ab 10. August 2020**

6. Führung von Anwesenheitslisten

Enge Kontakte zwischen Personen müssen auf Verlangen der Gesundheitsbehörde 14 Tage lang identifizierbar sein. Um die Suche nach Kontakten zu erleichtern, führt der Club Anwesenheitslisten aller anwesenden Personen (Spieler, Trainer, Schiedsrichter, Personal, Zuschauer).

Für die direkt an den Trainingseinheiten oder Spielen beteiligten Personen, d.h. Spieler, Trainer, Schiedsrichter und Personal, sind die Trainer selbst für die Führung der Anwesenheitslisten verantwortlich (über ein Papierformular, über die Anwendung Clubcorner oder über die Anwendung Sportdb).

Während der Trainingseinheiten und/oder Spiele wird am Eingang des Stadions eine Zuschauerliste geführt, deren Verantwortlicher von Fall zu Fall vom Coronavirus-Delegierten bestimmt wird.

7. Ernennung des Club Coronavirus-Delegierten

Der Coronavirus-Delegierte ist der Präsident des Clubs: Joël Vuillaume. Wenn Sie Fragen haben, wenden Sie sich bitte direkt an ihn (Tel. +41 76 370 92 77).

Version : 10. August 2020

Autor: Vuillaume Joël, Präsident, FC Azzurri Bienne

FC Azzurri Biel

Präsident

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Joël Vuillaume". It is written in a cursive style with a vertical line extending downwards from the end of the signature.

Joël Vuillaume